



United Nations
Convention to Combat
Desertification

Telephone + 49 (0) 228 815 2800
Email secretariat@unccd.int
Twitter @UNCCD
Web www.unccd.int

L'accélérateur de la Grande Muraille Verte

Guide de définition des indicateurs

Version validée – 30 Septembre 2021



| | |
|--|--|
| Objectifs | Error! Bookmark not defined. |
| Indicateurs clés | Error! Bookmark not defined. |
| Changement de la couverture terrestre | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité totale de gaz à effet de serre séquestrés et évités | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité totale d'énergie durable produite annuellement | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre total d'opportunités d'emplois créés | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre total de bénéficiaires | Error! Bookmark not defined. |
| Sous-indicateurs | Error! Bookmark not defined. |
| Pilier I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations..... | 11 |
| Revenus générés par l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agroforestières de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'unités de production et de transformation appuyées dans la zone de la GMV | 11 |
| Nombre d'exploitations agricoles communautaires intégrées soutenues dans la région de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'opportunités d'emploi "argent contre travail" créées..... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'opportunités d'emploi créées par les chaînes de valeur de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité de CO2EQ produite par les chaînes d'approvisionnement de la GMV .. | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité de CO2EQ réduite et évitée grâce aux chaînes d'approvisionnement de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de personnes bénéficiant des chaînes de valeur de la GMV ... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de points d'eau établis..... | Error! Bookmark not defined. |
| Pilier II- Restauration des terres (gestion durable des écosystèmes)..... | 17 |
| Superficie des terres forestières restaurées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | Error! Bookmark not defined. _Toc84865465 |
| Superficie des bassins hydrographiques et/ou des bassins versants restaurés à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | Error! Bookmark not defined. |
| Superficie des dunes de sable stabilisées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et des eaux | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'opportunités d'emploi créées dans le domaine de la restauration écologique | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'emplois créés dans le domaine de la préservation de l'environnement | Error! Bookmark not defined. |



| | |
|---|-------------------------------------|
| Quantité de CO2EQ séquestrée grâce aux efforts de conservation | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de producteurs de la GMV utilisant des pratiques de gestion durable des terres et des eaux | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de communautés bénéficiant de terres protégées | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de ménages bénéficiant des zones restaurées | Error! Bookmark not defined. |
| Pilier III- Résilience au climat | 24 |
| Quantité d'énergie renouvelable produite par des projets d'infrastructure | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité d'énergie renouvelable produite grâce aux projets de forage.. | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'opportunités d'emploi créées dans le domaine des énergies alternatives vertes..... | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation de biodigesteurs | Error! Bookmark not defined. |
| Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de ménages utilisant des kits d'énergie renouvelable | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de ménages adoptant des sources d'énergie renouvelables ... | Error! Bookmark not defined. |
| Pilier IV- Résilience sociétale | 28 |
| Nombre de dispositifs de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel..... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de PPP de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel..... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'initiatives d'intégration agro-sylvo-pastorale soutenues par des projets de prévention des conflits dans le cadre de la GMV..... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de migrants retournés employés dans le cadre des initiatives de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre d'activités génératrices de revenus GMV créées pour les jeunes et les femmes | Error! Bookmark not defined. |
| Proportion d'initiatives menées par des femmes soutenues par des projets de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Équilibre entre les genres dans les organes de décision aux niveaux communautaire et institutionnel | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien pour accéder aux terre grâce aux initiatives de propriété foncière de la GMV..... | Error! Bookmark not defined. |
| Nombre de migrants soutenus par les activités de la GMV | Error! Bookmark not defined. |
| Pilier V- Renforcement des capacités | 34 |



Nombre d'organisations de la société civile, d'ONG et de médias formés et équipés pour aborder les questions liées à la GMV **Error! Bookmark not defined.**

Nombre de laboratoires d'innovation, d'institutions d'apprentissage et d'entités de recherche formés et équipés pour approfondir les connaissances sur la GMV **Error! Bookmark not defined.**

Nombre d'entités nationales formées et équipées pour collecter, analyser et rapporter sur les données de la GMV..... **Error! Bookmark not defined.**

Nombre de pays soutenus ayant la capacité de partager périodiquement des données programmatiques et financières précises et désagrégées sur les progrès de mise en œuvre observés dans le cadre de la GMV. **Error! Bookmark not defined.**

Proportion du personnel concerné formé dans chaque agence nationale pour la GMV**Error! Bookmark not defined.**

Nombre d'étudiants et de boursiers formés et équipés pour approfondir leurs connaissances sur la GMV **Error! Bookmark not defined.**

Nombre de chefs traditionnels et communautaires et d'acteurs du secteur privé mobilisés et formés en tant que porte-parole de la GMV **Error! Bookmark not defined.**



Objectif

Ce document, élaboré par l'unité Accélérateur de la Grande Muraille Verte (GMV) de UNCCD, en très étroite collaboration avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel (APGMVSS) ainsi que les Agences Nationales de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel (ANGMV) du Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Soudan, est le résultat d'un atelier de validation organisé à Ouagadougou du 28 au 30 septembre 2021.

Ce guide de définition servira de fondement à la mise en place de la plateforme d'accélération GMV visant à mesurer l'impact dans le temps au sein de la GMV, sur les activités, cadres, initiatives et projets de la GMV.

Le guide de définition est basé sur le cadre de gestion des résultats de l'accélérateur de la GMV et ses trois différents niveaux d'indicateurs (indicateurs d'impact/de base, indicateurs de résultats/de piliers, indicateurs de résultats/de sous-piliers).

Le cadre comprend cinq indicateurs de base, 20 indicateurs de piliers et 44 indicateurs de sous-piliers. Ce guide fournit des définitions simples, directes, agrégeables et harmonisées pour tous les indicateurs proposés dans le but de faciliter la collecte, le stockage, l'analyse, le rapportage et l'instrumentalisation des données par l'utilisation de la plateforme de l'accélérateur GMV.



Indicateurs clés

| Indicateur clé I | Changement de couverture terrestre |
|---------------------------|---|
| Unité de mesure | Changement net en hectares |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région |
| Fréquence | Tous les 3 ans |
| Méthode de calcul | (Superficie totale des terres restaurées) - (Superficie totale des terres dégradées) |
| Définition | <p>Cet indicateur mesure la différence entre les changements positifs et négatifs de la couverture terrestre, catégorisés en fonction de l'impact de la dégradation du côté négatif (par exemple, services écosystémiques perdus) et de l'approche de la restauration du côté positif (par exemple, régénération naturelle, gestion durable des terres et de l'eau, réhabilitation/restauration écologique), exprimés en Hectares (Ha).</p> <p>Les partenaires peuvent rendre compte de la superficie restaurée grâce à cet indicateur.</p> |
| Source des données | Données pays - Rapports de projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Indicateur clé II | Quantité totale de gaz à effet de serre séquestrés et évités |
|---------------------------|---|
| Unité de mesure | tCO ₂ EQ |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Les indicateurs de base sont des agrégats de sous-indicateurs provenant de différents piliers. Par conséquent, la quantité totale de gaz à effet de serre piégés et évités dans la biomasse est la somme du tonnage de la QECO de tous les pays et piliers. |
| Définition | Cet indicateur mesure le total agrégé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en utilisant des tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone comme unité de mesure. |
| Source des données | Données pays - Rapports de projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |



| | |
|---------------------------|---|
| Indicateur clé III | Quantité totale d'énergie renouvelable produite annuellement |
| Unité de mesure | MWh |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre de MWh produits annuellement en substitution aux solutions traditionnelles de production énergétique, en utilisant des solutions de macro et micro réseaux. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|--------------------------|--|
| Indicateur clé IV | Nombre total d'opportunités d'emploi créées |
| Unité de mesure | Unité |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de toutes les opportunités d'emploi créées dans chaque pays de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure la somme des opportunités d'emploi créées et maintenues au niveau local, en relation avec l'avancement de la GMV. Le double comptage sera atténué en s'assurant que les mêmes individus ne sont pas comptés plusieurs fois pour les mêmes opportunités d'emploi dans différents projets ou périodes de projet. Cependant, veuillez noter qu'une personne peut, au cours d'une période donnée, occuper plusieurs emplois à la fois, ce qui devrait être autorisé dans le décompte global. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |



| Indicateur clé V | Nombre total de bénéficiaires |
|--------------------------|---|
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de tous les bénéficiaires atteints dans chaque pays de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre total de personnes bénéficiant de l'initiative de la GMV, à l'exclusion de celles bénéficiant d'opportunités d'emploi rémunéré. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |



Indicateurs de sous-piliers

Les indicateurs des sous-piliers sont la manifestation des indicateurs de base pris en compte dans les cinq piliers de la Grande Muraille verte. Ils permettront aux pays de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre de la Grande Muraille verte au fil du temps par rapport aux objectifs établis dans les piliers, par le biais d'indicateurs d'impact, de niveau, de niveau de résultat et de niveau de sortie, connectés de manière cohérente.

Voici comment elles sont désagrégées :

| Variable | Choix des réponses | Observations |
|-----------------------|--|--|
| Pays | Burkina Faso | G5 Sahel / Liptako Gourma |
| | Chad | G5 Sahel/ CBLT |
| | Djibouti | COMESA |
| | Ethiopie | COMESA |
| | Érythrée | COMESA |
| | Mali | G5 Sahel / Liptako Gourma |
| | Mauritania | G5 Sahel |
| | Niger | G5 Sahel / Liptako Gourma |
| | Nigéria | CBLT |
| | Sénégal | CEDEAO / UEMOA |
| | Soudan | COMESA |
| Genre | Homme | Individu s'identifiant comme un homme |
| | Femme | Individu s'identifiant comme une femme |
| | Autre | Englobe les notions de genre non-binaire existantes |
| Genre (ménage) | Ménage dirigé par un homme | Ménage dont le chef est un homme |
| | Ménage dirigé par une femme | Ménage dont le chef est une femme |
| Tranche d'âge | Enfant | 0-17 |
| | Jeune | 18-35 |
| | Adultes | 36-65+ |
| Status | Résidents locaux | Natifs |
| | Migrants | Individus déplacés localement |
| | Réfugiés | Personnes déplacées à international |
| Région | Toutes les subdivisions nationales officielles | Ex : Province - Département - Commune - Village - Préfecture - Comté |



| | | |
|----------------------|------------------|-------------------------------------|
| Type de terre | Terres arides | Désert / terres agricoles dégradées |
| | Pâturages | Pastorale |
| | Forêt | Forêt |
| | Buisson | Savane |
| | Zone marécageuse | Zone humide |

| Variable | Choix des questions | Observation |
|-----------------------------------|--|---|
| Type de point d'eau | Pompe à propulsion humaine | |
| | Puits moderne (extraction directe) ; | |
| | Puits-citerne (lié à un forage) ; | |
| | Fontaine (dans le réseau AEP/AES) ; | |
| | Amélioration du système hydraulique du village ; | |
| | Système hydraulique pastoral amélioré | |
| Type d'énergie | Vent | Énergie éolienne |
| | Photovoltaïque | Énergie solaire |
| | Biogas | Biomasse |
| | Hydraulique | Eau |
| Types de chaînes de valeur | Produits agroalimentaires | |
| | Pastorale | |
| | Produits forestiers non boisés | |
| | Pêche | |
| | Jardinage | |
| Type d'emploi | Emploi indirect | Un emploi indirect est une opportunité d'emploi créée à la suite d'une opportunité d'emploi direct. Par exemple Contrats de service pour le transport, etc. |
| | Emploi direct | |



Pilier I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations.

| | |
|---|--|
| Pilier | Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations. |
| Objectif 1.1 | Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau. |
| Indicateur de sous-piliers 1.1.1 | Revenus générés par l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agroforestières de la GMV |
| Unité de mesure | \$ |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Type de chaîne d'approvisionnement |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des revenus générés par les chaînes d'approvisionnement agroforestières améliorées de la GMV |
| Définition | Cet indicateur est renseigné en ajoutant les revenus agro-forestiers générés par les chaînes d'approvisionnement, les projets et les initiatives de la GMV, exprimés en Dollars. Le revenu est ici considéré comme le revenu avant les dépenses sur une base saisonnière. |
| Source de données | Données par pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|---|--|
| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations. |
| Objectif 1.1 | Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau. |
| Indicateur de sous-piliers 1.1.2 | Number of Production and Transformation units Supported in the GGW area |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type d'unité |
| Fréquence | Annuelle |



| | |
|--------------------------|--|
| Méthode de calcul | Summation of Production and Transformation units Supported in the GGW region |
| Définition | Cet indicateur mesure les services et activités Production () et Unités de transformation pour la valeur ajoutée, soutenus dans la région de la GMV. La production est toute activité agro-sylvo-pastorale, de pêche qui ajoute de la valeur à n'importe quel niveau du processus de la chaîne de valeur, avec le potentiel de renforcer les industries concernées. La transformation est basée sur les produits de la région de GMV en ajoutant de la valeur aux produits bruts en un produit plus raffiné. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|---|---|
| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations. |
| Objectif 1.1 | Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau. |
| Indicateur de sous-piliers 1.1.3 | Nombre d'exploitations agricoles communautaires intégrées soutenues dans la zone de la GMV |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des exploitations agricoles communautaires intégrées soutenues dans la zone de la GMV |
| Définition | Les exploitations agricoles communautaires intégrées sont des zones d'au moins 5 ha de terres arables et dégradées utilisées pour la culture, le jardinage, le pastoralisme, l'apiculture, l'aviculture et la pêche. Des magasins peuvent parfois être créés pour vendre les produits des fermes. Ces exploitations sont un point de départ crucial pour chaque produit dont la chaîne de valeur est issue. Elles sont donc des sortes de centres d'incubation pour la transformation des produits. Comprend le nombre de fermes créées et de fermes soutenues. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |



| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
|--|--|
| Objectif 1.2 | Augmenter les revenus des communautés locales en améliorant l'accès aux possibilités d'appliquer les meilleures pratiques en matière de résilience climatique dans les chaînes de valeur agroforestières. |
| Indicateur de sous-pilier 1.2.1 | Nombre d'opportunités d'emploi "argent contre travail" créées |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des opportunités "argent contre travail" |
| Définition | Une opportunité de "argent contre travail" est tout effort rémunéré produit permettant une compensation temporaire ou à long terme pour les individus dans une zone donnée. Ces emplois impliquent généralement des plantations, des travaux routiers, des travaux manuels tels que la fixation de dunes, tant agricoles qu'infrastructurelles, etc. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
|--|--|
| Objectif 1.2 | Augmenter les revenus des communautés locales en améliorant l'accès aux possibilités d'appliquer les meilleures pratiques résistantes au climat dans les chaînes de valeur agroforestières. |
| Indicateur de sous-Pilier 1.2.2 | Nombre d'opportunités d'emploi créées par les chaînes de valeur de la GMV |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Country – Region – Gender – Age Group – Status |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des opportunités d'emploi créées par les chaînes de valeur de la GMV |
| Définition | Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), un travailleur salarié est une personne âgée de 15 ans ou plus qui a travaillé (contre rémunération ou profit) pendant au moins une heure au cours d'une semaine donnée ou qui a un emploi dont elle est absente dans des conditions de motif d'absence (vacances, congé de maladie, congé de maternité, etc.) ou de |



| | |
|--------------------------|--|
| | durée. Une "chaîne de valeur" désigne l'ensemble des acteurs et des activités qui transforment les produits agricoles, pastoraux, forestiers non ligneux, halieutiques et maraîchers depuis le stade de la production pour apporter progressivement une valeur ajoutée aux consommateurs finaux (FAO). |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
|--|--|
| Objectif 1.3 | Mesurer l'impact de l'amélioration de la chaîne de valeur sur les émissions de gaz à effet de serre |
| Indicateur de sous-Pilier 1.3.1 | Quantité de CO2EQ produite par les chaînes d'approvisionnement de GMV |
| Unité de mesure | tCO2EQ |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Source d'émission |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des émissions de CO2 produites par les chaînes d'approvisionnement de la GMV à partir de différentes sources. |
| Définition | Cet indicateur mesure l'empreinte carbone des chaînes de valeur de la Grande Muraille verte. Il est calculé en additionnant les émissions résultant des différentes phases de la vie d'un produit ou d'un service (production de matériaux, fabrication, utilisation et fin de vie). Cet indicateur s'appuie sur une capacité technique qui doit être développée au sein des agences nationales de la GMV. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
|--|---|
| Objectif 1.3 | Mesurer l'impact de l'amélioration de la chaîne de valeur sur les émissions de gaz à effet de serre |
| Indicateur de sous-Pilier 1.3.2 | Quantité de CO2EQ atténuée et évitée grâce aux chaînes d'approvisionnement de GMV |
| Unité de mesure | tCO2EQ |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Source d'énergie |



| | |
|--------------------------|--|
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des émissions de CO2 atténuées et évitées grâce aux chaînes d'approvisionnement de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure les contributions positives à l'empreinte carbone des chaînes de valeur de la Grande Muraille verte grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables.. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|--|---|
| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
| Objectif 1.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional des chaînes de valeur sur les communautés et les parties prenantes locales. |
| Indicateur de sous-Pilier 1.4.1 | Nombre de personnes bénéficiant des chaînes de valeur de la GMV |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut - Type de chaîne de valeur |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des individus bénéficiant des chaînes de valeur de la GMV |
| Définition | Une "chaîne de valeur" désigne l'ensemble des acteurs et des activités qui transforment les produits agricoles, pastoraux, forestiers non boisés, halieutiques et maraîchers depuis le stade de la production pour apporter progressivement une valeur ajoutée aux consommateurs finaux (FAO). Les personnes qui en bénéficient ici excluent les possibilités d'emploi. Par conséquent, pour obtenir cette valeur, le nombre d'opportunités d'emploi sera soustrait du nombre total de bénéficiaires afin d'éviter un double comptage. Par exemple, la consommation d'un produit transformé est un avantage, donc le nombre de consommateurs d'un produit de la chaîne de valeur de la GMV peut être agrégé ici. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|---------------------|---|
| Pilier | I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de et organisation des exportations. |
| Objectif 1.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional des chaînes de valeur sur les communautés et les parties prenantes locales. |



| | |
|---|--|
| Indicateur de sous-Pilier 1.4.2 | Nombre de points d'eau établis |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut - Type de point d'eau |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des points d'eau établis grâce aux initiatives de la GMV. |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre de points d'eau établis, entretenus ou réhabilités dans la région de la GMV. Les points d'eau couverts par cet indicateur comprennent : Pompes à propulsion humaine Puits modernes (extraction directe), Puits citernes (reliés à un forage) Fontaines Systèmes hydrauliques villageois améliorés, Systèmes hydrauliques pastoraux améliorés. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |



Pilier II- Restauration des terres (gestion durable des écosystèmes)

| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|--|--|
| Objectif 2.1 | Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les terres pastorales et les forêts sèches/arbustes grâce à l'amélioration de la biodiversité. |
| Indicateur de sous-pilier 2.1.1 | Superficie des terres forestières restaurées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau |
| Unité de mesure | Ha |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de la superficie des terres forestières restaurées à l'aide des pratiques SLWM |
| Définition | Cet indicateur mesure la superficie totale des terres forestières dans la zone de la GMV. Les terres forestières sont considérées comme des terres de plus de 0,5 hectare avec des arbres de plus de 5 mètres de hauteur et un couvert végétal de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à prédominance agricole ou urbaine. (FAO) |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays - Données géo-spatiales |

| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|--|--|
| Objectif 2.1 | Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les terres pastorales et les forêts sèches/arbustes grâce à l'amélioration de la biodiversité |
| Indicateur de sous-pilier 2.1.2 | Superficie des terres agricoles restaurées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau |
| Unité de mesure | Ha |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Summation of restored area of Farmland |
| Définition | Selon l' OCDE , les terres agricoles sont définies comme les terres arables, les cultures permanentes et les pâturages permanents. Les terres arables |



| | |
|--------------------------|---|
| | comprennent les terres consacrées à des cultures temporaires telles que les céréales, les prairies temporaires destinées à la fauche ou au pâturage, les terres consacrées aux cultures maraîchères ou potagères, et les terres temporairement en jachère. Les terres agricoles sont généralement des terres consacrées à l'agriculture, c'est-à-dire à l'utilisation systématique et contrôlée d'autres formes de vie - en particulier l'élevage du bétail et la production de cultures - pour produire de la nourriture pour les humains. Elle est généralement synonyme de terres agricoles ou de terres cultivées, ainsi que de pâturages ou de terrains de parcours. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Pilier | I- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|--|---|
| Objectif 2.1 | Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les terres pastorales et les forêts sèches/arbustes grâce à l'amélioration de la biodiversité. |
| Indicateur de sous-pilier 2.1.3 | Superficie des bassins hydrographiques et/ou des bassins versants restaurés à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau |
| Unité de mesure | Ha |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des bassins versants et/ou captages restaurés à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau. |
| Définition | Un bassin versant est un territoire qui draine toutes ses eaux vers un exutoire commun (rivière ou lacs). Les limites du territoire sont définies à partir des points les plus élevés qui déterminent la direction des écoulements (ROBVQ). Ces limites sont naturelles et souvent indépendantes des limites administratives. C'est un territoire pertinent pour traiter les causes amont d'un problème d'eau de surface : ruissellement, pollution, etc. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|---------------------|---|
| Objectif 2.1 | Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les terres pastorales et les forêts sèches/arbustes grâce à l'amélioration de la biodiversité. |



| | |
|--|---|
| Indicateur de sous-Pilier 2.1.4 | Superficie des dunes de sable stabilisées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et des eaux |
| Unité de mesure | Ha |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de la superficie totale des dunes de sable stabilisées à l'aide des techniques suivantes |
| Définition | Une dune de sable est un relief fait de sable et accumulé par l'action du vent, il existe 2 techniques de protection relatives à l'immobilisation des dunes de sable : 1- la fixation mécanique par des clôtures ou autres matériaux organiques biodégradables et 2- la fixation biologique par la plantation d'arbres sur les zones de dunes stabilisées. Cet indicateur mesure la superficie des dunes de sable stabilisées à l'aide de ces deux pratiques. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|--|--|
| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
| Objectif 2.2 | Stabiliser la région par la création inclusive d'emplois verts décents pour les jeunes. |
| Indicateur de sous-pilier 2.2.1 | Nombre d'opportunités d'emploi créées dans le domaine de la restauration écologique |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut - Type d'emploi |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des opportunités d'emploi créées par la restauration verte |
| Définition | Une opportunité d'emploi en restauration verte est toute activité rémunérée liée à la restauration des écosystèmes dans les pays de la Grande Muraille verte. Par exemple : régénération assistée, production de semences, préparation du terrain, plantation, collecte de semences. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|---------------|---|
| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|---------------|---|



| | |
|--|---|
| Objectif 2.2 | Stabiliser la région par la création inclusive d'emplois verts décents pour les jeunes. |
| Indicateur de sous-pilier 2.2.2 | Nombre d'emplois créés dans le domaine de la conservation de l'environnement |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Groupe d'âge - Statut - Type d'emploi |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des opportunités d'emploi créées dans le domaine de la conservation verte |
| Définition | Une opportunité d'emploi dans le domaine de la conservation verte est toute activité rémunérée liée à la conservation des écosystèmes dans les pays de la Grande Muraille verte. Par exemple Services de surveillance et de patrouille, gestion des forêts, gestion des risques d'incendie. |
| Source de données | Données pays - Rapports projets - Partenaires d'exécution - Données géo-spatiales |

| | |
|--|--|
| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
| Objectif 2.3 | Protection de la végétation naturelle par des investissements dans l'aménagement du territoire à grande échelle et les plantations d'enrichissement. |
| Indicateur de sous-pilier 2.3.1 | Quantité de CO2EQ séquestrée grâce aux efforts de conservation |
| Unité de mesure | tCO2eq |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Tous les quatre ans pour les rapports quinquennaux |
| Méthode de calcul | Somme des CO2EQ séquestrés grâce aux efforts de conservation dans le cadre des initiatives de la GMV |
| Définition | Quantité de carbone stockée dans la végétation grâce aux activités de conservation. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays - Données SIG |

| | |
|---------------------|--|
| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
| Objectif 2.3 | Protection de la végétation par des investissements dans l'aménagement du territoire à grande échelle et la plantation d'enrichissement. |



| | |
|---|---|
| Indicateur de sous-pilier 2.3.2 | Quantité de CO2EQ séquestrée grâce aux efforts de restauration |
| Unité de mesure | tCO2eq |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Tous les quatre ans pour les rapports quinquennaux |
| Méthode de calcul | Somme des CO2EQ séquestrés grâce aux efforts de conservation dans le cadre des initiatives de la GMV. |
| Définition | Quantité de carbone stockée dans la végétation grâce aux activités de restauration. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays - Données SIG |

| | |
|---|---|
| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
| Objectif 2.4 | Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts de restauration déployés sur les communautés et les parties prenantes locales. |
| Indicateur de sous-pilier 2.4.1 | Nombre de producteurs de la GMV utilisant des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique - Incrémental |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des producteurs de la GMV utilisant des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau |
| Définition | <p>Un producteur de la GMV est un individu exerçant des activités agro-sylvo-pastorales dans le but de produire des revenus dérivés des produits de la GMV.</p> <p>Un produit de la GMV est tout produit obtenu grâce à l'aide des projets de la GMV.</p> <p>Les Nations Unies définissent la gestion durable des terres et de l'eau (GDT) comme "l'utilisation des ressources terrestres, y compris les sols, l'eau, les animaux et les plantes, pour la production de biens répondant à l'évolution des besoins humains, tout en assurant simultanément le potentiel productif à long terme de ces ressources et le maintien de leurs fonctions environnementales".</p> |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |



| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|--|---|
| Objectif 2.4 | Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts de restauration déployés sur les communautés et les parties prenantes locales. |
| Indicateur de sous-pilier 2.4.2 | Nombre de communautés bénéficiant de terres protégées |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des communautés bénéficiant des terres protégées. |
| Définition | Cet indicateur mesure l'accès des communautés aux terres protégées qui ont été restaurées grâce aux activités de la Grande Muraille verte afin de bénéficier des services écosystémiques. Une communauté est un groupe organisé de ménages dans une zone géographique commune avec des intérêts communs. |
| Source de données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels par pays |

| Pilier | II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) |
|--|--|
| Objectif 2.4 | Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts de restauration déployés sur les communautés et les parties prenantes locales. |
| Indicateur de sous-Pilier 2.4.3 | Nombre de ménages bénéficiant des zones restaurées |
| Unité de mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Type de terrain |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des ménages bénéficiant des zones restaurées |
| Définition | Cet indicateur mesure l'accès des ménages aux zones productives qui ont été restaurées grâce aux activités de la grande muraille verte et qui ont été déclarées productives. Un ménage est défini comme une unité de personnes ayant un chef de ménage (homme ou femme) et des personnes à charge immédiate (épouse, enfants, ou enfants placés, etc.) (avec une productivité potentielle). Les individus sans attache sont reconnus comme des ménages d'une seule personne. |



United Nations
Convention to Combat
Desertification

Telephone + 49 (0) 228 815 2800
Email secretariat@unccd.int
Twitter @UNCCD
Web www.unccd.int

| | |
|--------------------------|---|
| Source de données | Rapports projets périodiques - Données nationales - Rapports annuels pays |
|--------------------------|---|



Pilier III- Résilience climatique

| Pilier | III- Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|---|
| Objectif 3.1 | Renforcement des solutions d'énergie renouvelable à des fins agricoles par la promotion de solutions de macro et micro-réseaux pour la fourniture d'énergie au niveau local. |
| Sous-indicateur de Pilier 3.1.1 | Quantité d'énergie renouvelable produite par des projets d'infrastructure |
| Unité de mesure | MWh |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type d'énergie - Région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des énergies renouvelables produites par les projets d'infrastructure |
| Définition | Cet indicateur mesure l'énergie produite au sein de la zone de la GMV au moyen de sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire. Les termes "énergie renouvelable", "sources d'énergie renouvelables" ou "énergie verte" désignent toute énergie provenant d'une source qui ne s'épuise pas lorsqu'elle est utilisée, comme le vent ou le soleil ; une quantité illimitée de l'énergie du soleil ou du vent peut être utilisée car son approvisionnement est infini. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier | III- Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|--|
| Objectif 3.1 | Renforcement des solutions d'énergie renouvelable à des fins agricoles par la promotion de solutions de macro et micro-réseaux pour la fourniture d'énergie au niveau local. |
| Sous-indicateur de Pilier 3.1.2 | Quantité d'énergie renouvelable produite grâce aux projets de forage |
| Unité de mesure | MWh |
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type d'énergie - Région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme de l'énergie renouvelable produite par les projets de forage |
| Définition | Cet indicateur mesure l'énergie produite dans le but d'extraire de l'eau dans la région de la GMV au moyen de sources d'énergie renouvelables telles |



| | |
|---------------------------|---|
| | que les énergies éolienne et solaire. Cet indicateur contribuera aux données pour l'évaluation de l'empreinte carbone globale de la GMV. Les termes "énergie renouvelable", "sources d'énergie renouvelables" ou "énergie verte" désignent toute énergie provenant d'une source qui ne s'épuise pas lorsqu'elle est utilisée, comme le vent ou le soleil ; une quantité illimitée de l'énergie du soleil ou du vent peut être utilisée car son approvisionnement est infini. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |

| Pilier | III- Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|--|
| Pilier | Investir dans la promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur des énergies renouvelables et des infrastructures résilientes au changement climatique. |
| Objectif 3.2 | Nombre d'opportunités d'emploi créées dans le domaine des énergies alternatives vertes |
| Sous-indicateur de Pilier 3.2.1 | Nombre |
| Unité de mesure | Numérique – Cumulatif |
| Type | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut - Type d'emploi |
| Désagrégation | Annuelle |
| Fréquence | Récapitulatif des emplois verts créés dans le domaine des énergies renouvelables |
| Méthode de calcul | Une opportunité d'emploi dans le secteur de l'énergie renouvelable verte contribue à préserver ou à restaurer l'environnement, grâce à des emplois dans les secteurs verts émergents tels que l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Par exemple : employés de fermes solaires, etc. |
| Définition | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |

| Pilier | III- Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|--|
| Objectif 3.3 | Remplacer les solutions combustibles par des énergies propres pour favoriser les villes durables dans les pays de la GMV |
| Sous-indicateur de Pilier 3.3.1 | Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation de bio-digesteurs |
| Unité de mesure | tCO2eq |
| Type | Numérique – Cumulatif |



| | |
|---------------------------|---|
| Désagrégation | Pays – Sous-région |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de calcul | Somme des tonnes de CO2EQ évitées dans chaque pays de la GMV |
| Définition | <p>La quantité de CO2EQ évitée est calculée en utilisant la quantité d'énergie produite par les bio-digesteurs. Cette quantité d'énergie produite est égale à la quantité d'énergie évitée grâce à l'utilisation de biodigesteurs.</p> <p>Un système de biodigesteur utilise les déchets organiques, en particulier les excréments animaux et humains, pour produire des engrais et du biogaz. Un biodigesteur est constitué d'un récipient étanche en polyéthylène haute densité à l'intérieur duquel les excréments dilués dans de l'eau s'écoulent en continu et sont fermentés par les micro-organismes présents dans les déchets. (CTCN)</p> |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |

| Pilier | III- Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|--|
| Objectif 3.3 | Remplacer les solutions combustibles par des énergies propres pour soutenir les villes durables dans les pays de la GMV |
| Indicateur de sous-Pilier 3.3.2 | Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables |
| Unité de Mesure | tCO2eq |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Country – Sub Region – Energy Type |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des tonnages de CO2EQ évités dans chaque pays de la GMV |
| Définition | <p>La quantité de CO2EQ évitée est calculée en utilisant la quantité d'énergie produite par les sources d'énergie renouvelables. Cette quantité d'énergie produite est égale à la quantité d'énergie évitée grâce aux énergies renouvelables.</p> <p>Les termes "énergie renouvelable", "sources d'énergie renouvelables" ou "énergie verte" désignent toute énergie provenant d'une source qui ne s'épuise pas lorsqu'elle est utilisée, comme le vent ou le soleil ; une quantité illimitée de l'énergie du soleil ou du vent peut être utilisée car son approvisionnement est infini.</p> |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuel |



| Pilier – III | Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|--|
| Objectif 3.4 | évaluer l'impact national et sous-régional des investissements dans les énergies renouvelables sur les populations et les parties prenantes locales. |
| Sous-indicateur de Pilier 3.4.1 | Nombre de ménages utilisant des kits d'énergie renouvelable |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Genre - Statut - Type d'énergie |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des ménages utilisant des kits d'énergie renouvelable dans chaque pays de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre de ménages utilisant des dispositifs et des kits d'énergie renouvelable dérivés de l'énergie solaire ou de l'énergie éolienne, dans le but de limiter les émissions de gaz à effet de serre. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |

| Pilier – III | Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) |
|--|---|
| Objectif 3.4 | évaluer l'impact national et sous-régional des investissements dans les énergies renouvelables sur les populations et les parties prenantes locales. |
| Indicateur de sous-Pilier 3.4.2 | Nombre de ménages adoptant des sources d'énergie renouvelables |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut - Type d'énergie |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des ménages adoptant les énergies renouvelables dans chaque pays de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre de ménages qui ont accès à des sources d'énergie dérivées de la biomasse, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de l'énergie hydraulique, et qui les adoptent, dans le but de limiter les émissions de gaz à effet de serre. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |



Pilier IV- Résilience Sociétale

| Pilier | III- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|--|--|
| Objectif 4.1 | Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et l'amélioration des partenariats public-privé entre producteurs, en garantissant les moyens de subsistance des populations rurales et en créant des opportunités économiques. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.1.1 | Nombre de cadres de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type de cadre |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Synthèse des cadres de travail de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. |
| Définition | Les cadres sont ici liés à toutes les structures et tous les mécanismes visant à créer un environnement favorable à la prospérité des jeunes dans leur région d'origine, en réduisant leur exposition et leur vulnérabilité au risque sécuritaire. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports pays annuels |

| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|--|--|
| Objectif 4.1 | Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et l'amélioration des partenariats public-privé entre producteurs, en garantissant les moyens de subsistance des populations rurales et en créant des opportunités économiques. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.1.2 | Nombre de PPP de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Type d'initiative |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Récapitulatif des PPP mis en œuvre dans le cadre de la GMV pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. |



| | |
|---------------------------|--|
| Définition | Le Sahel est une terre d'opportunités, cependant, afin d'atteindre ces opportunités, les communautés doivent être soutenues par le gouvernement en partenariat avec le secteur privé. Par conséquent, cet indicateur vise à mesurer la mesure dans laquelle les partenariats entre le gouvernement et le secteur privé ont la capacité de transformer positivement les communautés locales par le biais d'initiatives de la GMV. Cet indicateur comprend la formalisation des cadres de PPP dans la législation et l'application des politiques convenues pour l'avenir du Sahel. Un partenariat public-privé (PPP tel que défini par l'OACI) est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans le but de réaliser un projet ou un service traditionnellement fourni par le secteur public. Le PPP peut améliorer la qualité, l'efficacité et la compétitivité des services publics. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|--|---|
| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
| Objectif 4.1 | Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et l'amélioration des partenariats public-privé entre producteurs, en garantissant les moyens de subsistance des populations rurales et en créant des opportunités économiques. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.1.3 | Nombre d'initiatives d'intégration agro-sylvo-pastorale soutenues par des projets de prévention des conflits dans le cadre de la GMV. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Sous-région - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Récapitulatif des initiatives d'intégration agro-sylvo-pastorale soutenues par les projets de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure les contributions à la prévention et à la réduction des conflits agro-sylvo-pastoraux dans la zone de la Grande Muraille Verte. La GMV soutiendra les conventions intégratives entre les communautés agricoles, pastorales et forestières afin de vivre ensemble en harmonie. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|---------------|---|
| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|---------------|---|



| | |
|--|--|
| Objectif 4.2 | Création d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les jeunes du Sahel |
| Indicateur de sous-Pilier 4.2.1 | Nombre de migrants de retour employés dans le cadre des initiatives de la GMV |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut - Type d'emploi |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des migrants de retour employés dans le cadre des initiatives de la GMV |
| Définition | Le terme migrant est défini comme une personne qui s'éloigne de son lieu de résidence habituel, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou au-delà d'une frontière internationale, de façon temporaire ou permanente, et pour diverses raisons (OIM). Cet indicateur mesure le nombre de ces personnes qui sont restées et/ou retournées dans leur région d'origine grâce à l'assistance fournie par les projets de la GMV. Cet indicateur isole les migrants de chaque catégorie d'emploi créée pour la Grande Muraille Verte. Le double comptage sera évité dans l'identification du "Statut" pour l'emploi. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|--|--|
| Objectif 4.2 | Nombre d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus créées par des initiatives axées sur les jeunes du Sahel. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.2.2 | Nombre d'activités génératrices de revenus GMV créées pour les jeunes et les femmes |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Sexe - Tranche d'âge - Statut - Type d'activité |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Récapitulatif des activités génératrices de revenus créées pour les jeunes et les femmes dans le cadre de la GMV |
| Définition | Les activités génératrices de revenus sont des activités lucratives qu'un individu peut entreprendre dans divers domaines. Les IGAs de la GMV sont spécifiquement des activités qui ajoutent de la valeur aux produits de la grande muraille verte pour en tirer un bénéfice économique. Par exemple : tanneries, produits forestiers non boisés, engraissement d'animaux, cosmétiques, teintures, etc. |



| | |
|---------------------------|--|
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |
|---------------------------|--|

| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|--|---|
| Objectif 4.3 | Intégration de la parité et de l'égalité entre les sexes aux différents niveaux de décision |
| Indicateur de sous-Pilier 4.3.1 | Proportion d'initiatives dirigées par des femmes soutenues par les projets de la GMV |
| Unité de Mesure | Pourcentage |
| Type | Proportionnel - Cumulatif |
| Désagrégation | Sexe - Type de projet - Pays - Région - |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Nombre d'initiatives menées par des femmes divisé par le nombre total d'initiatives de la GMV dans un domaine donné. |
| Définition | Les initiatives dirigées par des femmes dans le domaine de la GMV sont des initiatives soutenant l'égalité des sexes et des initiatives axées sur le genre qui donnent accès à des opportunités économiques que les personnes vulnérables (femmes, jeunes et personnes concernées) ne pourraient pas atteindre par elles-mêmes. Pour que personne ne soit laissé pour compte. Par exemple : associations dirigées par des femmes pour l'ensemencement, la transformation du beurre de karité, la transformation du moringa. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier | IV- Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
|--|---|
| Objectif 4.3 | Intégration de la parité et de l'égalité entre les sexes aux différents niveaux de décision |
| Indicateur de sous-Pilier 4.3.2 | Équilibre entre les sexes dans les organes de décision aux niveaux communautaire et institutionnel. |
| Unité de Mesure | Pourcentage |
| Type | Proportionnel - Cumulatif |



| | |
|---------------------------|---|
| Désagrégation | Genre - Niveau |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Moyenne de tous les taux de parité hommes-femmes dans les postes de direction dans l'ensemble des institutions et des communautés de la GMV. |
| Définition | L'inclusion est recherchée par la participation des femmes aux sphères d'influence supérieures dans les communautés et les institutions de la Grande Muraille verte. Grâce à cet indicateur, nous pouvons suivre l'évolution de la participation des femmes aux processus décisionnels. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|--|--|
| Pilier – IV | Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
| Objectif 4.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional des investissements sur les populations et les parties prenantes à risque du Sahel. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.4.1 | Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien pour accéder à la terre grâce aux initiatives de propriété foncière de la GMV. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme du nombre de personnes qui ont bénéficié d'un soutien pour accéder à la terre par le biais de la propriété foncière de la GMV. |
| Définition | Le genre est un facteur déterminant dans l'accès ou non d'un individu à la terre. Non seulement les femmes sont souvent empêchées d'accéder à la propriété foncière et de profiter de ses avantages, mais les membres des groupes vulnérables et des groupes marginalisés le sont également. Cet indicateur mesure le nombre de personnes ayant accès à la propriété foncière et bénéficiant d'un soutien pour y accéder grâce aux initiatives de la GMV et aux efforts existants. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |



| | |
|--|---|
| Pilier – IV | Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S) |
| Objectif 4.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional des investissements sur les populations et les parties prenantes à risque du Sahel. |
| Indicateur de sous-Pilier 4.4.2 | Nombre de migrants soutenus par les activités de la GMV |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Récapitulatif du nombre de migrants soutenus par les activités de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure le nombre de migrants soutenus dans chaque pays de la GMV par le biais de projets et d'initiatives. La définition standard du migrant telle que définie par l'OIM est la suivante : "tout individu quittant sa zone de résidence habituelle pour s'établir de façon permanente ou temporaire afin d'améliorer ses conditions matérielles ou sociales, à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays." |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |



Pilier V- Renforcement de capacité

Note:

| Pilier – V | Renforcement de capacité |
|--|---|
| Objectif 5.1 | Soutien aux parties prenantes non étatiques impliquées dans la GMV |
| Indicateur de sous-Pilier 5.1.1 | Nombre d'organisations de la société civile, d'ONG et de médias formés et équipés pour s'engager dans les questions liées à la GMV |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type d'entité - Type de support |
| Fréquence de collecte | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des parties prenantes non étatiques formées et équipées sur les questions relatives à la GMV dans chaque pays depuis la période de référence. |
| Définition | Les parties prenantes non étatiques sont définies comme suit : La société civile, les ONG, les médias, les organisations à caractère confessionnel. Elles sont essentielles à l'engagement sur toutes les questions concernant l'environnement dans les communautés dans lesquelles elles évoluent. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier – V | Renforcement des Capacités |
|--|--|
| Objectif 5.2 | Soutenir les institutions de recherche et d'apprentissage impliquées dans la GMV |
| Indicateur de sous-Pilier 5.2.1 | Nombre de laboratoires d'innovation, d'institutions d'apprentissage et d'entités de recherche formés et équipés pour approfondir les connaissances sur la GMV. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type d'institution - Type de soutien |
| Fréquence de collecte | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Récapitulatif des laboratoires d'innovation, des instituts de recherche et des établissements d'enseignement soutenus annuellement dans chaque pays de la GMV. |
| Définition | Les institutions de recherche comprennent les institutions académiques et les groupes de réflexion engagés sur les questions de la GMV. Les institutions d'apprentissage comprennent également les centres de formation locaux nationaux. |



| | |
|---------------------------|--|
| | Les laboratoires d'innovation comprennent les incubateurs et les accélérateurs qui ont les connaissances nécessaires pour mettre à l'échelle les initiatives et les agences de bonnes pratiques pour la GMV. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier – V | |
|--|--|
| Renforcement des Capacités | |
| Objectif 5.3 | Rationalisation de la capacité des données nationales par l'amélioration des systèmes de données au niveau national |
| Indicateur de sous-Pilier 5.3.1 | Nombre d'entités nationales formées et équipées pour collecter, analyser et rendre compte des données sur la GMV. |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type d'entité - Type de support |
| Fréquence de collecte | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des entités nationales, à l'exclusion des agences nationales de la Grande Muraille verte, formées et équipées pour collecter, analyser et rendre compte sur les données de la GMV. |
| Définition | Les entités nationales sont des entités gérées par l'État à tous les niveaux territoriaux. Ces entités nationales doivent travailler dans des domaines liés aux activités de la GMV à un titre ou à un autre. Les principales parties prenantes (à l'exclusion des institutions de recherche et des agences nationales pour la GMV) de la GMV et les agences soutenant directement les activités de la GMV seront prioritaires. Le renforcement de leur capacité à collecter, analyser et rendre compte des données devrait faciliter le processus d'accroissement de l'impact de la GMV dans chaque pays. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier – V | |
|--|---|
| Renforcement des Capacités | |
| Objectif 5.3 | Rationalisation de la capacité des données nationales par l'amélioration des systèmes de données au niveau national |
| Indicateur de sous-Pilier 5.3.2 | Nombre de pays appuyés ayant la capacité de partager périodiquement des données programmatiques et financières précises et désagrégées sur les progrès de mise en œuvre observés sur la GMV. |
| Unité de Mesure | Nombre |



| | |
|---------------------------|--|
| Type | Numérique - Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Type de données - Type de support |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme des pays appuyés ayant la capacité de partager périodiquement des données programmatiques et financières précises et désagrégées sur les progrès de mise en œuvre observés sur la GMV. |
| Définition | L'Agence Panafricaine pour la Grande Muraille Verte doit faciliter l'appui apporté à chaque agence nationale en matière d'amélioration des Systèmes de Suivi et d'Evaluation, en termes de méthodologie, d'équipement et de capacité. Pour ce faire, l'agence doit rendre compte sur les Pays ayant la capacité de rendre compte périodiquement des données financières et programmatiques. Sur cette base, le niveau de soutien sera déterminé pour chaque pays en fonction de son niveau de performance et des besoins manifestés. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|--|--|
| Pilier – V | Renforcement des Capacités |
| Objectif 5.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional du Renforcement des Capacités offert aux différents acteurs. |
| Indicateur de sous-Pilier 5.4.1 | Proportion du personnel concerné formé dans chaque agence nationale pour la GMV |
| Unité de Mesure | Pourcentage |
| Type | Proportionnel - Incrémental |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | (Nombre de personnel concerné en service formé) divisé par (Nombre de personnel concerné en service dans chaque NAGGW) * 100 |
| Définition | Cet indicateur mesure le taux de personnel formé dans chaque agence nationale pour la Grande Muraille verte. La terminologie "pertinente" fait ici référence au personnel engagé dans l'amélioration de l'impact de la GMV. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| | |
|---------------------|---|
| Pilier - V | Renforcement des Capacités |
| Objectif 5.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional du Renforcement des Capacités offert aux différents acteurs. |



| | |
|---------------------------------------|---|
| Indicateur de sous-Pilier5.4.2 | Nombre d'étudiants et de boursiers formés et équipés pour approfondir leurs connaissances sur la GMV |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme du nombre d'étudiants et de boursiers formés et équipés pour approfondir leurs connaissances sur la GMV. |
| Définition | Les étudiants sont définis ici comme toute personne en quête d'un diplôme ou d'un certificat pour approfondir son éducation formelle ou informelle. Les universitaires sont définis comme des transmetteurs certifiés de connaissances sur un certain sujet ou une certaine discipline. |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |

| Pilier – V | Renforcement des Capacités |
|---------------------------------------|---|
| Objectif 5.4 | Mesurer l'impact national et sous-régional du Renforcement des Capacités offert aux différents acteurs. |
| Indicateur de sous-Pilier5.4.3 | Nombre de chefs traditionnels et communautaires et d'acteurs du secteur privé mobilisés et formés en tant que porte-parole de la GMV |
| Unité de Mesure | Nombre |
| Type | Numérique – Cumulatif |
| Désagrégation | Pays - Région - Genre - Tranche d'âge - Statut |
| Fréquence | Annuelle |
| Méthode de Calcul | Somme du nombre de chefs traditionnels et communautaires et des acteurs du secteur privé mobilisés et formés en tant que porte-parole de la GMV |
| Définition | Cet indicateur mesure le niveau d'implication des dirigeants locaux dans les activités de la biomasse. Cet indicateur mesure également l'implication des acteurs du secteur privé dans la promotion des produits et des pratiques de la GMV |
| Source des données | Rapports périodiques de projets - Données nationales - Rapports annuels pays |